

4. SERVICES DE SANTÉ

4.1. Consultations de médecins

Les consultations de médecins peuvent avoir lieu dans le cabinet ou la clinique du médecin, dans les services de consultations externes des hôpitaux ou, dans certains cas, au domicile des patients. Dans beaucoup de pays d'Europe (Danemark, Espagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République slovaque et Royaume-Uni), les patients sont obligés ou incités à consulter un généraliste qui joue un rôle de « filtrage ». Le généraliste peut alors les envoyer consulter un spécialiste, s'il le juge utile. Dans d'autres pays (Autriche, Corée, Islande, Japon, République tchèque et Suède), les patients peuvent consulter directement les spécialistes.

Le nombre des consultations de médecins par personne et par an varie entre plus de 11 au Japon et en Corée, ainsi qu'en République tchèque et République slovaque, et moins de 3 au Mexique et en Suède (graphique 4.1.1). La moyenne de l'OCDE est proche de 7 consultations par personne et par an. Il semble que des facteurs culturels expliquent en partie les variations d'un pays à l'autre. Par exemple, le Japon et la République tchèque sont parmi les pays qui ont les taux de consultation les plus élevés; pourtant, l'état de santé déclaré de leur population est très différent ainsi que la densité de médecins. Toutefois, certaines caractéristiques des systèmes de santé peuvent aussi expliquer ces variations. Certains éléments tendent à montrer que les pays dans lesquels les médecins sont principalement payés à l'acte tendent à avoir des taux de consultation supérieurs à la moyenne (Corée et Japon), alors que les pays où les médecins sont principalement salariés ont généralement des taux de consultation inférieurs à la moyenne (Mexique et Suède). Toutefois, il existe des exemples de pays, comme la Suisse et les États-Unis, où les médecins sont principalement payés à l'acte et où les taux de consultation sont inférieurs à la moyenne, ce qui laisse penser que d'autres facteurs jouent également un rôle.

En Suède, le faible nombre de consultations de médecins peut s'expliquer en partie par le fait que les infirmières jouent un rôle important dans les soins primaires et qu'elles assurent une grande partie des premiers contacts avec les patients. De même, en Finlande, les infirmières et d'autres professionnels de santé jouent un rôle important dans les soins primaires, réduisant ainsi le besoin de consultations médicales (Bourgueil et al., 2006).

Le nombre moyen de consultations de médecins a augmenté dans la plupart des pays depuis 1990. La hausse a été particulièrement forte au Mexique, qui partait d'un très bas niveau en 1990. Cela peut s'expliquer au moins en partie par l'augmentation rapide de la densité des médecins au Mexique durant cette période (voir l'indicateur 3.2). En Suède, le nombre de consultations de médecins est resté stable, tandis qu'il diminuait d'environ 1 % par an entre 1990 et 2007 au Canada et au Royaume-Uni (graphique 4.1.2). Au Canada, cette baisse

peut être attribuée à la réduction de la part des consultations rémunérées à l'acte, qui sont les seules consultations dénombrées.

On peut utiliser l'information sur les consultations pour estimer le nombre de consultations annuel par médecin dans les pays de l'OCDE. Cette estimation ne doit pas être considérée comme une mesure de la productivité des médecins, parce que la durée et l'efficacité des consultations peuvent varier et aussi parce que cette statistique ne prend pas en compte certains aspects du travail des médecins (suivi des patients hospitalisés, travaux administratifs et de recherche, etc.). Par ailleurs, elle est sujette aux limites de comparabilité indiquées dans l'encadré « Définition et écarts » ci-dessous. Sous toutes ces réserves, cette estimation varie dans un rapport de un à neuf entre les pays de l'OCDE (graphique 4.1.3). Là encore, on peut penser que certains facteurs culturels jouent un rôle car on trouve, dans le haut du graphique, les deux pays asiatiques de l'OCDE et les pays d'Europe centrale et orientale.

Le chapitre 6 sur l'accès aux soins donne des informations additionnelles sur les disparités du nombre de consultations de médecins selon les catégories de revenus (indicateur 6.5).

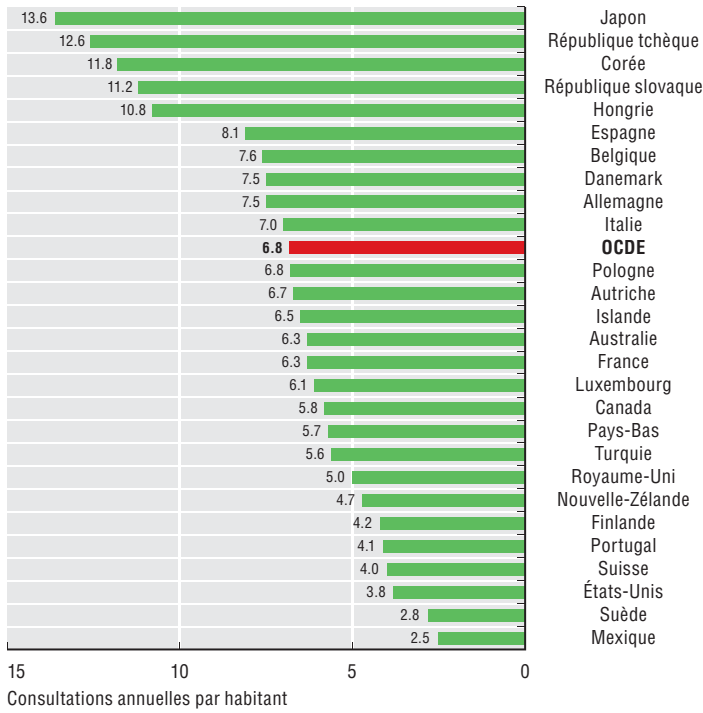
Définition et écarts

Les consultations de médecins correspondent au nombre de contacts avec les généralistes et les spécialistes. La couverture de différents types de consultations peut varier entre les pays, notamment la prise en compte des consultations dans les unités de soins externes des hôpitaux.

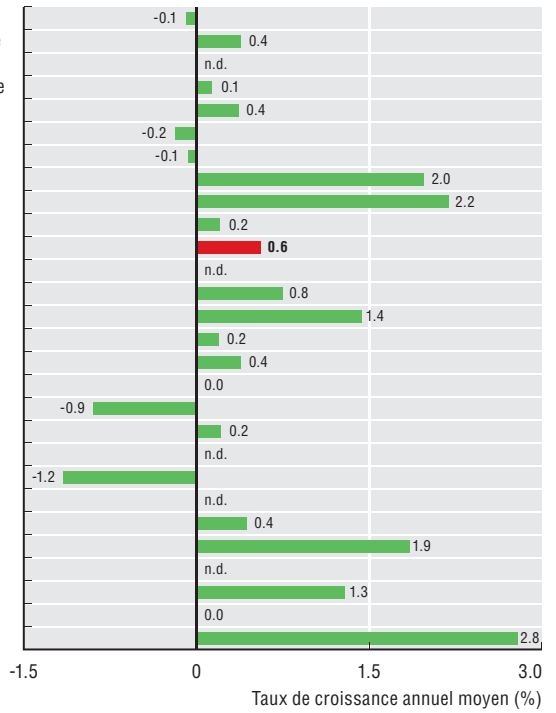
Les données proviennent principalement de sources administratives. Toutefois, dans certains pays (Italie, Pays-Bas, Espagne, Suisse, les données pour les consultations de généralistes au Royaume-Uni et celles des spécialistes en Nouvelle-Zélande), elles proviennent d'enquêtes auprès des ménages. Les estimations de sources administratives tendent à être plus élevées que celles des enquêtes à cause du biais de remémoration et du taux de non-réponses dans les enquêtes.

Les chiffres des Pays-Bas ne prennent pas en compte les consultations pour les soins maternels et infantiles. Les chiffres pour le Portugal et la Turquie excluent les consultations de médecins d'exercice privé et celles du Royaume-Uni ne couvrent pas les consultations privées des spécialistes.

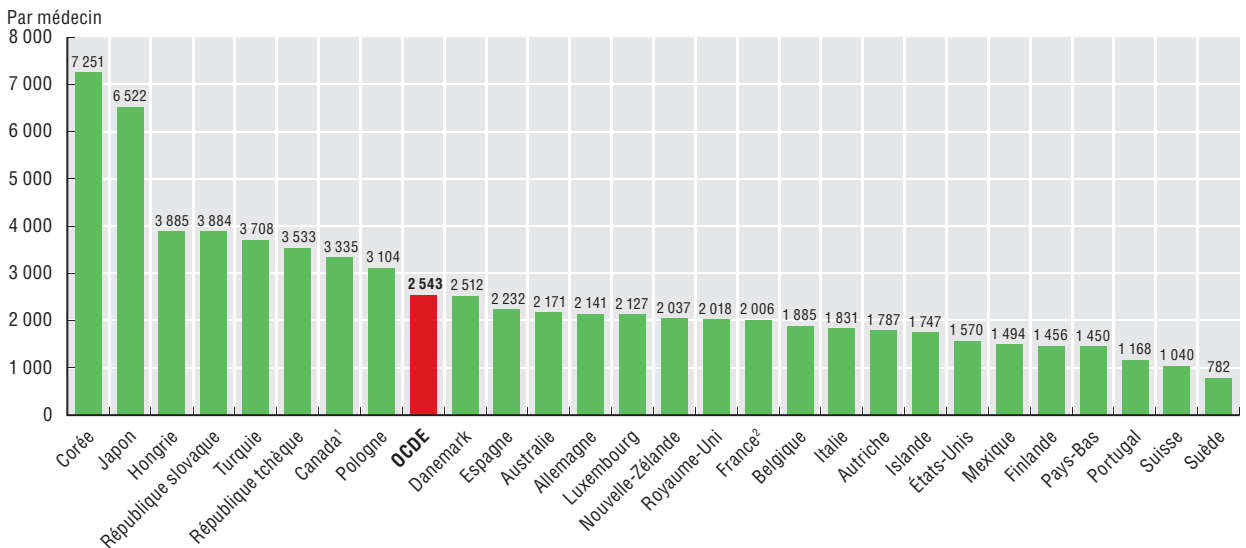
4.1.1 Nombre de consultations de médecins par habitant, 2007 (ou dernière année disponible)



4.1.2 Variation du nombre de consultations de médecins par habitant, 1990-2007



4.1.3 Estimation du nombre de consultations par médecin, 2007 (ou dernière année disponible)



1. Au Canada, le nombre de médecins inclut seulement ceux payés à l'acte pour être cohérent avec les données de consultations.
2. En France, on a pris en compte une estimation des consultations dans les unités de soins externes des hôpitaux.

Source : Eco-Santé OCDE 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/722041084077>



Extrait de :
Health at a Glance 2009
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Consultations de médecins », dans *Health at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-37-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.